

A actualités du SEVF...



Déjà la mi-octobre dépassée... La **Journée mondiale des enseignantes et des enseignants est derrière nous** et, cette année, le Conseil exécutif du SEVF a décidé d'innover pour cette Journée. En effet, au lieu de dépenser en payant des publicités dans divers médias, il a été décidé d'investir dans un **concours pour nos membres**. Comme première année d'innovation, ce fut une belle réussite puisque **plus de 740 membres du SEVF ont participé à ce concours via notre page Facebook privée *Le SEVF en action***. Grands remerciements à toutes les participantes et à tous les participants mais, surtout, remerciements à vous toutes et tous, membres du SEVF, pour tout le travail que vous accomplissez au quotidien... et, parfois, avec des conditions difficiles. Le SEVF pense à vous et travail avec acharnement pour l'amélioration de vos conditions d'exercice.

Depuis la dernière publication de *L'abCD*, **beaucoup de sujets liés au monde de l'éducation ont fait parler d'eux dans les médias**. Citons comme exemples : l'école à trois vitesses, les cours de conduite pendant les heures d'école (au secondaire), la question de l'immigration (et de la francisation), les fameux interdits de la cour d'école (et nous savons déjà que notre ministre Drainville se déguisera en Roi de la Montagne pour l'Halloween!), les actes de violence et d'incivilité à l'école, le gonflage de notes par les directions d'établissements (à moins que Drainville se déguise en Grande Faucheuse devant les directions d'écoles dans ce cas?). Bref, plusieurs autres sujets ont été abordés et il s'avère important que, comme organisations syndicales, le SEVF, notre Fédération (la FSE-CSQ) et notre Centrale (la CSQ) nous nous assurons d'avoir une voie dans ces débats (publics ou gouvernementaux) pour bien représenter tous nos membres.

Fonds de solidarité FTQ

Vous êtes intéressé-e à recevoir plus d'informations sur le Fonds de solidarité FTQ, sur les REER, sur les différents véhicules financiers et autres sujets tournant autour de la retraite? **N'hésitez pas à vous inscrire à la rencontre virtuelle d'informations du Responsable local du SEVF pour le Fonds de solidarité FTQ, monsieur Louis-Bernard Houle.** Il suffit d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : louis-bernard.houle@csscdr.gouv.qc.ca.

Cette session d'information aura lieu le mercredi 23 octobre 2024 de 19h à 20h. Mais si vous ne pouvez pas assister à cette rencontre, il est toujours possible d'avoir également une rencontre individuelle par Teams en faisant parvenir un courriel à monsieur Houle (à la même adresse citée ci-dessus).

Formation pratique

(Placements des stagiaires)

Quelques annonces ont été faites concernant le placement des stagiaires en 2024-2025. Pour les membres du SEVF intéressés à accompagner un stagiaire cette année, il s'avère important de **remplir le formulaire sur le portail du CSS (voire Formation pratique)**. Il ne faut pas oublier de **cocher tous les niveaux de stages que vous êtes prêtes et prêts à recevoir**.

Souvent, les besoins de maîtres associés sont plus « criants » en éducation physique, en langue seconde, en espagnol et à l'Éducation des adultes.

Nominations aux divers comités du SEVF – 2024-2025

2425-CD-010



Lors du CD du 8 octobre dernier, les personnes déléguées ont procédé à la nomination des membres **représentant le SEVF pour diverses instances et divers réseaux nationaux**. À remarquer que, pour la première fois cette année, les personnes déléguées ont procédé à un vote électronique pour les comités où il devait y avoir des élections. Les personnes déléguées présentes au CD d'octobre 2024 ont donc officialisé les nominations pour les comités où des élections devaient avoir lieu, soit le comité de la formation pratique (stages), le comité paritaire EHDA et le comité de l'action féministe.

Rappelons encore une fois ici que ces diverses instances sont d'une importance capitale en ce qui concerne notamment les suivis à effectuer pour la nouvelle entente nationale signée l'an passé.

O

ffensive pédagogique et professionnelle – Relance

2425-CD-011

La relance de l'Offensive pédagogique et professionnelle, initiée par la FSE-CSQ, a été présentée aux personnes déléguées le 8 octobre dernier. Deux axes particuliers font partie de cette relance : **faire respecter notre expertise et améliorer notre tâche et la composition de nos classes.**

Le premier axe fait suite au projet de loi 23 présenté par le ministre Drainville pour modifier la Loi sur l'instruction publique. Plusieurs **moyens d'action** seront prévus concernant **la formation continue, l'enseignement à distance et la mise en œuvre de l'Institut national d'excellence en éducation (INEE)**. Ces trois moyens d'action seront tributaires de la publication de certains règlements par le gouvernement. Nous en reparlerons donc un peu plus tard en cours d'année.

Le deuxième axe souhaite répondre au cri du cœur de nos membres relativement aux conditions d'enseignement et d'apprentissage difficiles par **des actions professionnelles et pédagogiques complémentaires à la négociation et aux dispositions des conventions collectives** (car ce n'est pas parce que nous ne sommes plus en période de négociation que nous serons passifs et inactifs face à ce que nous vivons au quotidien!).

Plusieurs volets font partie de ce deuxième axe : **l'évaluation des apprentissages, l'intégration massive des élèves HDAA (sans analyse systématique préalable) ainsi que la violence et l'incivilité**. Deux points faisant partie de ces objectifs ont déjà connu des avancées au niveau gouvernemental : la fin du déboulage au secondaire annoncée par le ministre de l'Éducation ainsi que l'engagement du Premier Ministre Legault de rétablir une culture de civisme à l'école (rappelons ici qu'il a commandé au ministre de l'Éducation d'élaborer un plan... qui se fait toujours attendre).

Mais au niveau de notre Fédération, la FSE-CSQ, l'attente est terminée. **C'est pourquoi nous vous invitons déjà à répondre à ce bref [Sondage FSE-CSQ Violence et incivilités \(limesurvey.net\)](https://limesurvey.net)**. Toutes vos réponses sont importantes pour que nous puissions mieux vous représenter sur toutes les tribunes pertinentes (gouvernementales, médiatiques... ou face à notre employeur directement). La violence et les incivilités sont donc les premiers sujets pour lesquels nous nous mettons en action en 2024-2025...mais plusieurs autres devront être abordés si nous voulons améliorer nos conditions de travail!

Urgent ! Sondage à remplir d'ici le 25 octobre 2024

Prévisions budgétaires du SEVF – 2024-2025

Document 2425-CD-009



Les personnes déléguées ont adopté les prévisions budgétaires du SEVF 2024-2025 lors du dernier CD d'octobre qui a eu lieu au club de golf Métabéroutin. Globalement parlant, un **surplus de plus de 325 000\$ est actuellement prévu...** ce qui aidera à **renflouer le Fonds de résistance du SEVF** qui a été complètement utilisé en 2023-2024 pour compenser une partie des pertes monétaires de nos membres à cause des journées de grève effectuées. Pour tous les détails des revenus et des dépenses de notre syndicat en 2024-2025, il ne faut pas hésiter à consulter le document qui a été remis aux délégué-e-s.

Comme à chaque année, ces prévisions budgétaires feront l'objet d'une révision à la mi-année pour s'assurer d'une gestion saine de la cotisation de nos membres.

Renseignements au 30 septembre 2024

(Document remis par le Centre de services scolaire à tout le personnel enseignant)



Tel que prévu à la convention collective locale (clause 3-3.09), le Centre de services scolaire (CSS) a transmis, à tout le personnel enseignant, un document contenant leurs informations au 30 septembre 2024. Plusieurs enseignantes et enseignants ont remarqué que **le nombre d'années d'expérience qui est inscrit au document n'était pas exact.**

Nous vous confirmons que, comme cela s'est produit en 2023-2024 (et oui, le jour de la marmotte!), il y a toujours une erreur à ce niveau et le SEVF a appris tout récemment, de la part des Ressources humaines de notre CSS, que le logiciel de la GRICS pourrait probablement – enfin! – corriger cette situation.

Nous souhaitons tout de même rassurer les membres du SEVF : **cela n'a aucun impact sur nos conditions de travail (salaire, retraite, etc.).** Mais le SEVF continuera à exercer une vigilance auprès de l'employeur pour que ce dernier produise un document qui reflète l'expérience réelle acquise par les enseignantes et enseignants.

Services éducatifs dispensés dans les écoles et centres en 2025-2026

Comme à chaque année, une consultation est menée concernant les Services éducatifs devant être dispensés dans les écoles et centres pour l'année scolaire 2025-2026. Les personnes déléguées de chacune des écoles et chacun des établissements ont dû vérifier les services qui seraient dispensés l'an prochain pour s'assurer d'une mise à jour dégageant le portrait de chacune des réalités des établissements.

T

âche enseignante 2024

Balises émises par le centre de services scolaire

Lors de dernier CD du mois d'octobre, les personnes déléguées ont pu discuter de **certaines problématiques reliées aux tâches enseignantes**. De plus, la dernière mise à jour des balises émises par l'employeur concernant les tâches du préscolaire, du primaire et du secondaire ont été rendues disponibles. De leur côté, les personnes déléguées de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle ont également pu discuter spécifiquement de leurs tâches pour leur secteur.

Au niveau des balises émises par notre CSS pour le secteur des jeunes, le SEVF a attiré l'attention sur certains éléments. Premièrement, pour les **activités étudiantes**, la convention collective nationale permet de faire reconnaître le temps de participation aux rencontres et aux comités en lien avec ces activités à l'intérieur de la tâche éducative (présence élèves), et ce, même s'il n'y a pas d'élèves lors de ces rencontres ou comités. Deuxièmement, quand il est question des **journées pédagogiques**, le SEVF maintient le discours que, en tout temps et peu importe quoi, ces journées ne devraient jamais servir pour de la compensation... puisque tout le monde a besoin de ses journées pédagogiques (idéalement pour s'avancer personnellement dans son travail). D'ailleurs, en ce qui a trait à la première journée pédagogique du retour des Fêtes, le SEVF trouve tout de même étrange que l'employeur puisse accorder plusieurs compensations au personnel enseignant... alors qu'il s'agit souvent d'un moment privilégié pour socialiser entre collègues enseignants (et avec les autres membres du personnel) afin de débiter une nouvelle année civile du bon pied.

Troisièmement, dans ses discussions avec le CSS à propos de ces balises, le SEVF a souligné que le temps de participation du personnel enseignant au **conseil d'établissement** pourrait être reconnu à la discrétion de chaque direction d'école ou de centre. Le SEVF voulait aussi que le CSS permette automatiquement le **télétravail lors des suspensions de cours pour les journées de tempête** (chose qui est encore laissée à la discrétion des directions d'établissement... ce qui laisse place à beaucoup d'inégalités entre les enseignantes et enseignants ayant le même employeur (notre CSS).

1, 2, 3... GO !

<i>12 novembre 2024</i>	Conseil de déléguéEs (en virtuel)
<i>18 novembre 2024</i>	Assemblée générale (Club de golf Métabéroutin)
<i>27 novembre 2024</i>	Rencontre des enseignantes et enseignants à statut précaire (Club de golf Métabéroutin)
<i>2 décembre 2024</i>	Rencontre du nouveau personnel enseignant à temps plein... incluant les statuts particuliers E2 (Club de golf Métabéroutin)
<i>10 décembre 2024</i>	Conseil de déléguéEs (Club de golf Métabéroutin)